

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	9 ^{ème}
Nom de site	TRINITE_BIS	Numéro	00017394U5
Adresse du site	52, rue de la Victoire	Hauteur	R+6 (22,10m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Mixte
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts qui ont été réorientés Suppression de la fréquence 2100MHz pour la 3G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	04/01/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	04/02/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé sur l'immeuble situé au 52 rue de la Victoire dans le 9 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (2G/3G/4G), et 3 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 3m Balcons/fenêtres entre 3m et 9m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 30° : R+6
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 30° < 4V/m ; 150° < 5V/m ; 270° < 1V/m 5G : 30° < 1V/m ; 150° < 3V/m ; 270° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans l'azimut 30° : 23,90m pour les faisceaux fixes et 24,75m pour les faisceaux orientables Dans l'azimut 150° : 24,15m pour les faisceaux fixes et 24,80m pour les faisceaux orientables Dans l'azimut 270° : 23,30m pour les faisceaux fixes et 24,15m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les orientables en partie haute, et implantées en lieu et place des antennes existantes
Zone technique	Le local technique se situe au sous-sol du bâtiment

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

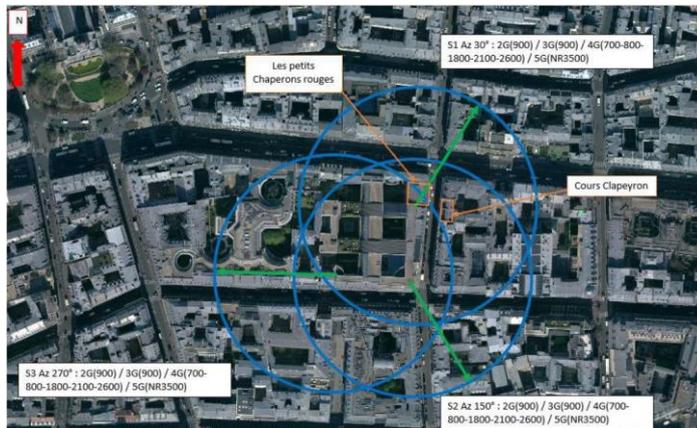
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

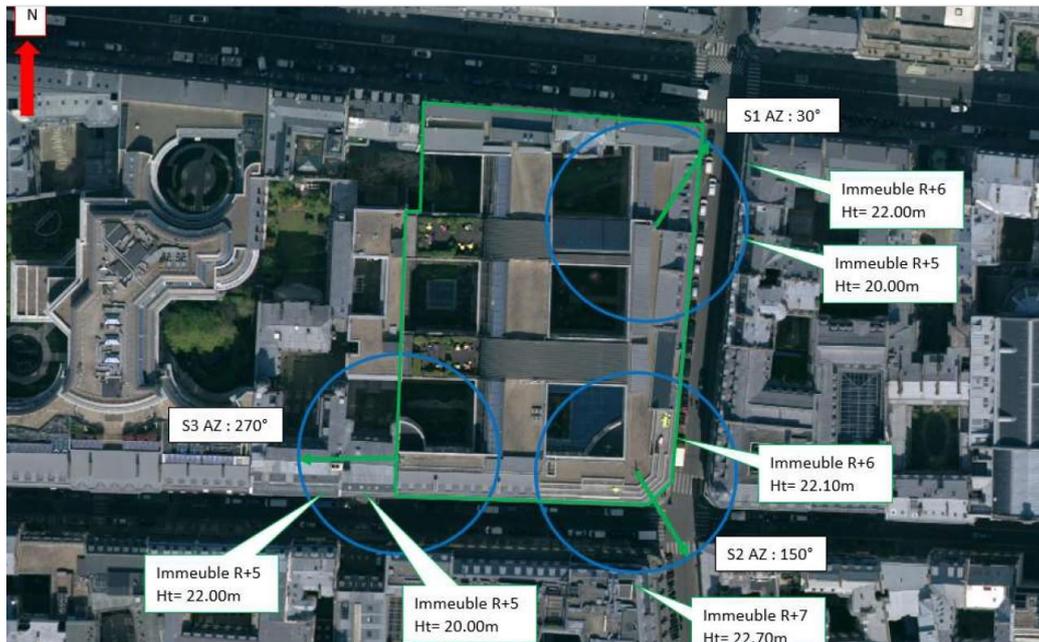
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Cours Clapeyron Etablissement d'enseignement secondaire	64 Rue Taitbout, 75009 Paris	20.00	Oui	22.00	< 1.00
Les petits chaperons rouges Crèche	63 Rue Taitbout, 75009 PARIS	20.00	Non	20.00	< 1.00

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,00 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 4 et 5	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	19,00	19,00	19,00

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19,00 m.

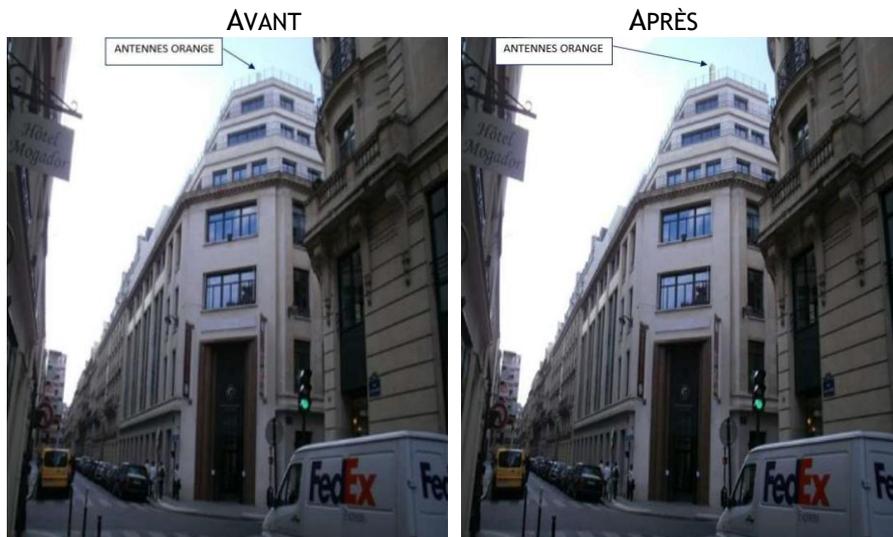


Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 2 et 3	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	19,00	19,00	25,00

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après



Vue des Azimuts

Azimet 30°



Azimet 150°



Azimet 270°

